

PRODUCTION VÉGÉTALE



Suivi
dans le
temps

Terrain

Appui technique viticulture

*Comment produire un raisin de qualité sur mes vignes
en réduisant au maximum les intrants*

QUI EST CONCERNÉ ?

Vignerons des zones Côtes du Forez ou de la Côte Roannaise

POUR QUELS OBJECTIFS ?

- Accompagner les vignerons dans leurs choix techniques au niveau des vignes dans toutes les étapes de la production
- Identifier les étapes de production où les réductions d'intrants sont possibles.
- Leur permettre d'obtenir du raisin de qualité tout en respectant l'environnement.
- Raisonner et limiter l'utilisation d'intrants.

AVEC QUELS RÉSULTATS ?

Etre orienté sur les meilleurs choix possibles de la plantation à la production :

- Mise en place de vigne : choix de la fumure de fond, du mode d'implantation, des cépages et porte greffe
- Chaque année : adapter les travaux en vert, la gestion des maladies au profil du millésime (climat, pression, phytosanitaire)
- Adapter le rendement au potentiel de la vigne et à l'orientation de la cuvée
- Diminuer l'utilisation d'intrants tout en maintenant la qualité sanitaire.
- S'adapter à la demande du consommateur.

NOS ATOUTS

- Objectivité et indépendance du conseil
- Connaissances :
 - des techniques liées à la culture de la vigne
 - des obligations liés au cahier des charges des AOP ou IGP
 - des différentes réglementations liés à la culture de la vigne (lien avec instances administratives)
- Connaissance des exploitations et des vignobles



NOS MÉTHODES DE TRAVAIL

Souscription du service à renouveler chaque année en début de campagne début avril (renvoi d'un contrat préalablement envoyé).

Rendez-vous initial systématique en début de campagne pour un bilan de l'année écoulée et des objectifs sur l'année.

Ce contrat précise les points particuliers pour lesquels le vigneron souhaite être accompagné.

- Encadrement de la fleur (prise en compte des sensibilités N-1, des risques de l'année N)
- Tordeuses 2ème génération
- Fermeture de la grappe (rendement et vigueur de la vigne)
- Avant vendanges (le point sur la récolte et les vinifications)
- Hors saison (fumures)

Aux périodes clés de la vigne, un mail informe le vigneron du passage du conseiller sur le secteur avant la prise de rendez-vous téléphonique.

Lors de la visite sur le terrain :

- Passage sur les vignes concernées par une problématique particulière
- Établissement d'un diagnostic et préconisation de culture afin de répondre à la problématique

Dans le cadre d'une maladie, les préconisations données suite à la visite tiennent compte de la pression phytosanitaire, de la réglementation en vigueur, de l'environnement, de la faune auxiliaire et de son coût afin de proposer le meilleur choix technique.

LES INTERVENANTS :

Un conseiller spécialisé, correspondant BSV pour le vignoble

DUREE :

Une campagne viticole de début avril à la période hivernale (fumures)

TARIFS :

Indiqué sur le catalogue des services mis à jour chaque année

LIVRABLES

Un compte rendu est remis à l'exploitant immédiatement après la visite ou dans les 15 jours suivant celle-ci (dans le cadre des conseils fertilisation ou morte saison).

NOS RÉFÉRENCES

- Service mis en place depuis 20 ans sur les territoires Forez –Roannais
- Une trentaine d'exploitations suivis chaque année

CONTACT

LE CONSEILLER VITICOLE : 04 77 92 12 12

Les + de la Chambre d'Agriculture de la Loire

- **Nos valeurs** : le sens du long terme, la compétence, la proximité, l'indépendance et la qualité
- **Certifiée depuis 2012** pour ses activités de conseil et de formation



3 Implantations proches de vous :
Saint-Priest-en-Jarez / Perreux / Feurs

Accueil téléphonique unique : 04 77 92 12 12

E-mail : cda42@loire.chambagri.fr www.terresdeloire.fr

La Chambre d'Agriculture de la Loire est certifiée par l'organisme certificateur AFNOR certification, selon un référentiel validé et reconnu au niveau national. Elle est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre d'un agrément multi-sites porté par l'APCA.

